

## Communiqué de presse

### Initiative du PRD sur le droit de recours des associations: le SVIT déplore la décision négative du Conseil national

L'Association suisse de l'économie immobilière (SVIT) regrette la décision négative rendue aujourd'hui par le Conseil national au sujet de l'initiative «Droit de recours des organisations: assez d'obstructionnisme, plus de croissance pour la Suisse».

Lausanne/Zurich, le 13 mars 2008 – L'économie immobilière est directement touchée par l'usage souvent abusif que certaines associations de défense de l'environnement ou du transport font de leur droit de recours pour bloquer ou gêner, sans arguments valables, des projets immobiliers. C'est pourquoi l'Association suisse de l'économie immobilière SVIT soutient depuis le début l'initiative du Parti radical suisse intitulée «Droit de recours des organisations: assez d'obstructionnisme, plus de croissance pour la Suisse». Le rejet de cette initiative par le Conseil fédéral, et à présent par les deux chambres, est du point de vue du SVIT à la fois regrettable et incompréhensible.

Les restrictions imposées au droit de recours des associations dans le cadre de la révision du droit de l'environnement sont, de l'avis du SVIT Suisse, encore insuffisantes pour empêcher les abus. Il y a tout lieu de croire que les directives plus strictes introduites par l'ordonnance actuellement en procédure de consultation ne suffiront pas à satisfaire les exigences des initiants.

#### Contact:

Jean-Jacques Morard  
Vice président du SVIT Romandie  
Téléphone : 079 204 48 11

---

*L'Association suisse de l'économie immobilière SVIT représente et défend les intérêts des entreprises et des professionnels de l'immobilier. Association faitière de l'économie immobilière, le SVIT Suisse compte plus de 25'000 membres ; il dispose de sections locales en Suisse alémanique, au Tessin et en Suisse romande.*

---